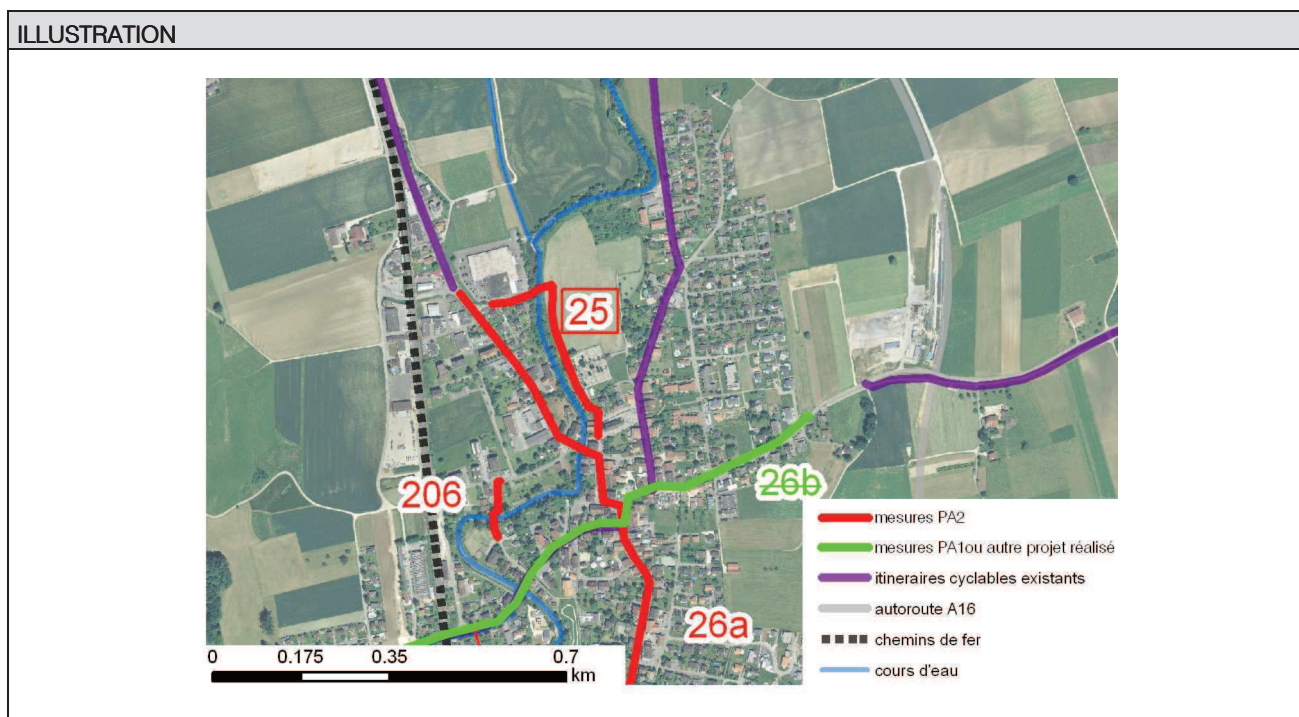


COORDINATION		Priorité	B
Instance responsable	Commune de Courrendlin	Horizon	début travaux 2019
Chef de projet	Commune de Courrendlin		mise en service 2020
Instance(s) de collaboration	SAT, ENV	Mesures connexes (PA2) -	
Instance(s) de décision	Commune de Courrendlin, RCJU, Syndicat d'agglomération, ARE	Estimation des coûts 0.6 mio CHF	



DESCRIPTIF ET OPPORTUNITE

Cette mesure prévoit une nouvelle liaison cyclable et piétonne entre le centre commercial ainsi que les installations sportives et les zones d'habitation située à l'Est de la Birse (nouvelle passerelle, itinéraire sécurisé dans le périmètre du centre commercial). La longueur est de 500 m, dont environ 250 m de nouveau tracé avec un revêtement en enrobé bitumeux.

EFFICACITE

CE1 : amélioration de la qualité du système de transports	Complément du réseau cyclable communal. Amélioration de la sécurité, de la continuité et de l'attractivité des mobilités douces.
CE2 : développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti	Mise en valeur de l'environnement proche des secteurs urbanisés.
CE3 : accroissement de la sécurité du trafic	Sécurisation des déplacements en vélo.
CE4 : réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources	Incitation à l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens liés aux activités professionnelles, sportives et commerciales.

ETAPES DE MISE EN ŒUVRE	INSTANCES RESPONSABLES	DATES
1. Crédit d'étude	Commune de Courrendlin	2017
2. Avant-projet	Commune de Courrendlin	2017
3. Dépôt public	Commune de Courrendlin	2017
4. Traitement des oppositions	Commune de Courrendlin	2018
5. Approbation du projet	Commune de Courrendlin	2018
6. Décision(s) de financement	Commune de Courrendlin, RCJU	2018
7. Début des travaux	-	2019

REPARTITION DES COUTS	INSTANCES RESPONSABLES	MONTANTS
Commune de Courrendlin	-	A définir
RCJU	DEE	A définir
Cofinancement fédéral	ARE	A définir